

L'Adresse—M. Stevens

millions en prêts à quelques sociétés qu'aider les petites entreprises qui ne demandent souvent que quelques milliers de dollars pour les aider à créer des emplois.

J'ai dit qu'il y avait des éléments positifs et d'autres négatifs dans la déclaration du ministre. Une des bonnes choses est l'abandon de la proposition visant à imposer le produit d'assurances-vie versé à des bénéficiaires résidant au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Pensez donc, si on avait laissé adopter cette loi par le Parlement, le Canada serait ainsi devenu le premier pays du monde à avoir jugé nécessaire d'imposer de l'argent destiné effectivement à des veuves et à des orphelins et provenant d'assurances-vie. Et qu'il n'y ait pas de doute sur la raison pour laquelle le gouvernement a abandonné sur cette proposition fiscale. C'est parce que nous nous sommes élevés énergiquement contre un impôt aussi rétrograde.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Il y a à peine un mois, le chef de mon parti a adressé une lettre personnelle au ministre des Finances pour lui demander de reconsidérer cet impôt.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Je pourrais continuer ainsi, mais laissez-moi d'abord vous rappeler pourquoi le gouvernement a besoin de ces fonds qui, ainsi qu'il nous l'a démontré ce soir, ne cessent de s'accroître sous la forme de recettes fiscales. Il a besoin de ces fonds parce qu'il a augmenté ses dépenses à un rythme tel que son déficit cette année seulement est estimé à 9,200 millions de dollars.

Des voix: Quelle honte!

M. Stevens: Pour voir ce déficit sous son vrai jour, rappelons-nous que la somme de 9,200 millions correspond presque au chiffre du budget fédéral global lorsque le premier ministre a pris le pouvoir dans notre pays. On nous dit de plus dans la déclaration du ministre que non seulement nous pouvons nous attendre à un déficit de 9,200 millions de dollars cette année, mais que l'année prochaine nous devrons prévoir au budget 2 milliards supplémentaires sous forme d'intérêt accumulé sur la dette contractée par le gouvernement.

Lorsque nous parlons de réductions d'impôt, telles que la diminution de la taxe de vente à laquelle j'ai fait allusion, il n'y a pas de doute—et j'insiste là-dessus—que, selon nous, un milliard de dollars pourraient être retranchés des programmes de dépenses du gouvernement sans peine.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Nous ne parlons pas de déficits accrus, nous ne parlons pas de dépenses fédérales accrues, mais bien de réductions. En bref, nous disons: rétablissez la source de revenus des Canadiens, limitez les dépenses gouvernementales, et nous pourrions tous alors payer moins d'impôts dans notre pays.

Avant ce soir, notre économie était virtuellement stagnante, au moins un cinquième de notre capacité de production étant inutilisé. Après avoir entendu le discours du ministre, je suis d'avis que nous sommes encore menacés du même genre de stagnation. Avant ce soir, notre dollar avait chuté à 90 cents parce que le monde avait perdu confiance dans le gouvernement. Après avoir entendu le discours du ministre, nous doutons que cette confiance renaisse demain. En bref, seule la façade de ce ministère a changé avec la nomination d'un

nouveau ministre. Nous avons eu dix ans de mauvaise gestion économique et, apparemment, ce gouvernement est lent à apprendre. Somme toute, il s'agit d'un gouvernement qui a systématiquement prouvé qu'il était incapable de gérer l'économie canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Vous vous souviendrez qu'hier encore le premier ministre a commencé à se transformer comme un caméléon. Maintenant que ses folles dépenses ont causé tant de tort dans le pays, il se met à ménager la chèvre après avoir ménagé le choux. Il vient nous dire, vous vous en souviendrez, que nous devons maintenant faire preuve de discipline, que nous sommes devenus trop mous. Mais il s'aperçoit à peine du manque de discipline de son propre gouvernement. Or il nous annonce que les objectifs qui à bon droit nous croyions pouvoir atteindre dans le pays—et je crois que la plupart des députés seront de mon avis—sont maintenant inaccessibles. Il nous dit que nos expériences sont trop grandes. Pensez donc, notre revenu moyen par habitant quand il a pris le pouvoir était le second au monde et qu'il est maintenant tombé au dixième rang, et on vient nous dire que nous en voulons trop! Devinez qui vient au neuvième rang? Le Luxembourg!

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Après cette nouvelle incitation à une discipline spartiate, je voudrais rappeler au premier ministre une déclaration qu'il a faite au Canadian Club d'Ottawa en 1972. Il est probable qu'il n'aimera pas qu'on lui rappelle de tels souvenirs, mais je citerai ses paroles. Il a dit:

La croissance formidable que nous avons à portée de la main est vraiment phénoménale. On croit rêver en pensant que la moitié de notre capacité de production commence seulement à prendre forme maintenant—la capacité de production que nous aurons en 1983. Pour moi, c'est une révolution; les plus grandes espérances nous sont permises et nous pouvons espérer les réaliser.

● (2052)

Le premier ministre déclare maintenant aux Canadiens qu'ils doivent renoncer à leurs espérances. Franchement, elles sont encore à notre portée dans notre pays, pourvu que l'orientation donnée à Ottawa soit la bonne, et nous serions heureux de l'assurer.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Nous pouvons encore non pas être au deuxième rang, mais au premier rang des pays du monde. Or nous avons un premier ministre qui, lorsqu'il ne peut pas marquer un but est un peu comme un joueur de hockey qui, faute d'être capable de mettre la rondelle dans le filet, demande qu'on l'élargisse.

On nous a dit que la période de déconstrôlre commencerait le 14 avril prochain. Je me demande vraiment si on peut croire le ministre lorsqu'il parle de lever les contrôles des prix et salaires. Le ministre a déclaré au pays, le week-end dernier, que nous devons accepter une nouvelle discipline; puis il vient déclarer à la Chambre que le programme de réglementation est un exemple de cette nouvelle discipline dont il parle.

N'oublions par que c'est le premier ministre aussi qui, au cours de la campagne électorale de 1974, a promis aux Canadiens qu'ils n'imposeraient pas de réglementations sur les prix et les salaires, pour s'empresse de le faire immédiatement après les élections. Faut-il donc les croire, quand ils nous annoncent que la période de déconstrôlre s'amorcera le 14 avril 1978?

Des voix: Sûrement pas.